

## FORMATION MODULAIRE A DESTINATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS

*pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la  
personne âgée*

### OBJECTIFS

- ▶ **Apporter les connaissances de base indispensables** pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants <sup>1</sup>
  - Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
  - Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

### POUR QUI ?

- ▶ **ASH** exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, depuis **au moins 3 mois**
- ▶ Volontaire et sélectionné par son employeur

### OÙ ?

- ▶ **Organismes de formation** IFAS, IFSI, IRTS et tout autre organisme de formation continue agréé ayant une expertise en gérontologie

### PROGRAMME

**Durée** : 70 h ou 10 jours

**4 modules de formation**


**Module 1** → Prendre soin de la personne âgée (17h)

**Module 2** → Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

**Module 3** → Protéger la personne âgée (7h)

**Module 4** → Aider à la réalisation des soins (21 h)

→ 1 jour de bilan soit 7 h (à distance de la fin de la formation).

 *Formation réalisée en continu ou discontinu (possibilités d'avoir des périodes fractionnées et échelonnées sur une durée de 3 semaines à 2 mois maximum)*

### ACQUIS

**Validation de la formation** pour un projet professionnel de formation d'aide-soignant

→ **Attestation de suivi formation 70h** délivrée pour le suivi des 4 modules de formation

→ **Dispense de sélection** pour être admis en formation d'aide-soignant (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'institut\*)

*sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'ASH d'une durée minimale de 6 mois.*

\* Un minimum de 10 % des places ouvertes en IFAS est réservé aux ASH.

 *Pour mémoire, Ségur de la santé : création de 6600 places en IFAS d'ici 2022.*

### QUAND ?

Formations ouvertes **du 4 janvier 2021 au 2 juillet 2021**

<sup>1</sup> La formation est centrée sur la prise en soins de la personne âgée en EHPAD ou à son domicile. Elle ne comporte pas d'élément sur la prise en charge des personnes âgées en phase aiguë.

## **FORMATION MODULAIRE A DESTINATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS**

*pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la  
personne âgée*

<b>PROGRAMME DETAILLÉ DE FORMATION</b>	
<b>Module 1</b>	<p><b>Prendre soin de la personne âgée (17h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée</li> <li>▶ Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)</li> <li>▶ Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile</li> </ul>
<b>Module 2</b>	<p><b>Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La posture professionnelle (bienveillance, empathie)</li> <li>▶ L'observation de la personne âgée</li> <li>▶ La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie</li> <li>▶ La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe</li> <li>▶ Organisation du travail en équipe</li> <li>▶ L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel</li> </ul>
<b>Module 3</b>	<p><b>Protéger la personne âgée (7h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19</li> <li>▶ Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains</li> <li>▶ La prévention des chutes</li> </ul>
<b>Module 4</b>	<p><b>Aider à la réalisation des soins (21 h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Préalables aux soins : critères de qualité de soin</li> <li>▶ Respect/intimité dans les soins</li> <li>▶ Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne</li> <li>▶ Ergonomie : gestes et postures</li> <li>▶ La transmission des informations</li> </ul>
<b>RETEX</b>	<b>1 journée de bilan réalisée post formation (7 h)</b>